

Editorial

Merci – vive la Geliko !

C'est grâce à la Geliko que je me suis impliqué dans la politique de la santé et que j'ai appris beaucoup de choses au sujet de ce marché qui pèse bientôt 100 milliards. Très politique, très exigeant et très structuré aussi bien sur le plan horizontal que vertical, il n'est pas mu uniquement par des visées philanthropiques, mais aussi et surtout par des intérêts spécifiques ; chacun sait toutefois qu'il pâtit d'une forte pression à l'amélioration. Il faut la supporter et l'alléger en toute transparence, avec calme et la sérénité, sans attendre ni espérer une solution miracle. En interdisant par exemple la publicité pour les produits du tabac qui atteint les enfants et les adolescents, nous évitons qu'il y ait plus de 100'000 nouveaux fumeurs et fumeuses d'ici quelques années.

J'ai toujours été impressionné par l'engagement de tous les membres de la Geliko qui se battent quotidiennement pour le bien-être des patient-e-s. Je suis content de découvrir une volonté de plus en plus forte de mieux se coordonner, de collaborer et de se mettre en réseau. C'est impérativement nécessaire, parce qu'il y a malheureusement de plus en plus de monde qui cumule plusieurs maladies chroniques, souvent assorties encore de problèmes psychosociaux complexes. C'est pourquoi je suis convaincu que notre projet phare « Points de contact régionaux REAS » constitue un grand pas dans la bonne direction.

Il y a encore beaucoup à faire pour concrétiser la prévention dans le domaine des soins. Pour diverses raisons, le Conseil fédéral, la majorité du Parlement, mais aussi le système de santé dans son ensemble n'exploitent pas suffisamment cette façon intelligente et saine d'endiguer la hausse des coûts. Il faut pourtant s'accrocher à la barre, car il y a encore dans notre pays un gros déséquilibre entre les soins et la prévention. Nous ne devons en aucun cas dépenser plus d'argent pour l'administration du système de santé que pour la prévention.

Je remercie en particulier le directeur Erich Tschirky de son excellente collaboration et suis convaincu qu'avec sa nouvelle présidente Flavia Wasserfallen, la Geliko maîtrisera parfaitement les tâches toujours plus lourdes qui correspondent à sa mission.

Hans Stöckli

Du contenu

Politique de santé et politique sociale

L'initiative populaire Enfants sans tabac

Proposition d'adaptation de l'OPAS adoptée

Grandes différences dans l'accès aux nouveaux médicaments contre le cancer

Annulation de la motion « Entraide »

Enquête auprès des cantons sur les soins palliatifs

Mise en consultation de la révision partielle de la loi sur les épidémies

Acteurs et plateformes

vapefree.info

Session sur la toxicité financière du cancer au SOHC à Bâle

Journée des malades, 3.3.2024

diabetes-day, 16.03.2024

Maladie cœliaque et diabète de type 1

Conférence nationale sur la démence, 30.4.2024

Flavia Wasserfallen prend la présidence de l'Alliance pour la santé en Suisse

Thèmes de la Geliko

Podcast : Préjugés et clichés sur les rhumatismes – comment y faire face ?

Nouvelle brochure: Préservez vos articulations

Enquête auprès des cantons sur les soins palliatifs

Trouver et offrir des groupes d'entraide autogérés

Kit d'animation « Prendre soin de soi »

Affaires internes à la Geliko

Fabienne Hebeisen-Dumas élu au comité de la Geliko

La Geliko prend congé de son président Hans Stöckli

Agenda de la Geliko



L'initiative populaire Enfants sans tabac

La volonté populaire en danger – Tous les espoirs reposent sur le Conseil national

En septembre, le Conseil des États a affaibli un large pan de l'ébauche de révision partielle de la loi sur les produits du tabac présentée par le Conseil fédéral. Si ça ne tenait qu'à lui, il serait encore permis de sponsoriser ces produits et d'en promouvoir la vente. La publicité pour les cigares et les cigareilles doit même être exclue de la réglementation. Le Conseil des États n'approuve que l'interdiction de la publicité dans la presse. Avec cette décision, l'initiative populaire Enfants sans tabac n'est pas appliquée selon la volonté du législateur et les termes de la Constitution.

Les espoirs reposent maintenant sur le Conseil national. Si celui-ci prend son mandat constitutionnel au sérieux, il doit faire passer la protection de la jeunesse avant les intérêts économiques et corriger les erreurs du Conseil des États. Ce point figurait à l'ordre du jour de la séance du 16 novembre 2023 de la Commission de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) qui a seulement décidé d'entrer en matière. La CSSS-N traitera probablement l'affaire à la mi-janvier 2024, mais suite aux élections d'octobre 2023, elle comportera malheureusement plus de représentant-e-s de la droite.

Compléments d'information

Pour plus d'informations, veuillez contacter c.kuenzli@lung.ch



Proposition d'adaptation de l'OPAS adoptée

Toutes les personnes qui présentent une prédisposition héréditaire auront accès aux opérations préventives et d'un conseil approfondi à l'avenir.

Dans 5 à 10 % des cas, le cancer est lié à l'existence d'une mutation congénitale du matériel génétique qui favorise l'apparition de la maladie, comme celle du gène BRCA. Les personnes

concernées ont un risque accru de développer une tumeur du sein ou de l'ovaire. L'ablation chirurgicale de l'organe en question permet d'écartier presque complètement ce risque. Jusqu'à présent, l'assurance de base couvrait ces interventions préventives lors de mutations des gènes BRCA1 et BRCA2, mais pas lors d'autres mutations qui entraînent pourtant un risque comparable.

Mais la semaine dernière, l'OFSP a annoncé une bonne nouvelle : À partir de 2024, l'assurance obligatoire des soins (AOS) prendra en charge les coûts de l'ablation préventive du sein et des ovaires en présence de certains gènes à haut risque. Cette extension du catalogue de prestations fait suite à une demande déposée par la Ligue suisse contre le cancer en collaboration avec d'autres organisations.

Compléments d'information

Communiqués de presse de l'OFSP, 1.12.2023: [Mesures préventives contre le cancer du sein et des ovaires: admission dans le catalogue des prestations de l'AOS](#)

De grandes différences dans l'accès aux nouveaux médicaments contre le cancer

Une nouvelle étude montre pour la première fois à quel point l'accès aux thérapies innovantes contre le cancer est inégal dans six pays européens, dont la Suisse. Les variations entre le moment d'autorisation et de la disponibilité effective dans les hôpitaux sont énormes. Parallèlement, la Commission de gestion du Conseil des États a demandé la semaine dernière que l'efficacité des procédures d'admission et de réexamen des médicaments de la liste des spécialités soit renforcée. Elle a demandé au Conseil fédéral de dresser un bilan dans trois ou quatre ans. Dans son **rapport**, elle constate que la mise en œuvre actuelle permet certes globalement de garantir à la population l'accès à des médicaments appropriés et de haute qualité, mais que les délais d'admission restent élevés. Selon elle, « Les procédures atteignent leurs limites face aux nouvelles thérapies onéreuses, au manque de transparence des prix sur le plan international et aux problèmes d'approvisionnement en médicaments ».

En outre, la CdG-E souligne que la prise en charge par l'AOS de médicaments très onéreux soulève des questions éthiques fondamentales. La commission juge primordial que le Conseil fédéral les aborde de manière prioritaire, qu'il encourage un débat de société élargi à ce sujet et qu'il fixe des principes directeurs clairs en la matière. La Ligue contre le cancer salue la demande d'un tel débat,

qui doit être mené de toute urgence, compte tenu notamment de l'augmentation des coûts de la santé en Suisse.

Compléments d'information

ulie M. Vancoppenolle, **Nora Franzen**, **Simone N. Koole**, **Valesca P. Retèl**, **Wim H. van Harten** (2023): <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/ijc.34753>, *International Journal of Cancer*.

L'étude était basée sur une enquête menée auprès de pharmaciens hospitaliers dans 19 hôpitaux de six pays européens. L'équipe de recherche a identifié le parcours de six médicaments anticancéreux innovants (quatre thérapies ciblées et deux immunothérapies) pour 20 indications, depuis – ou même avant – l'approbation de l'EMA jusqu'à ce que les premiers patients bénéficient effectivement du traitement indiqué.

Annulation de la motion «Entraide» - une occasion manquée pour le système de santé suisse

La motion «Entraide» déposée par la conseillère nationale Sarah Wyss en décembre 2021 sera classée en février 2024, après deux ans de non-traitement au Conseil national. Après l'élection du Conseil fédéral en décembre 2023, Info-Entraide Suisse examine avec Sarah Wyss de nouvelles interventions politiques pour des mesures d'entraide et de promotion de l'autogestion en 2024.

Comme dans les motions de 2004, 2016 et 2021, l'autogestion n'est pas prise en compte. Les préoccupations en matière d'entraide ne trouvent pas d'écho au Parlement, bien que la pression sur le système de santé suisse augmente. Il en va de même pour la demande d'offres d'autogestion et d'entraide, qui soient appropriées et testées scientifiquement dans le domaine médical et psychiatrique, comme le sont les groupes d'entraide autogérés par exemple. Cela est le résultat, comme souvent, d'un manque d'ancrage légal ou de réglementations diverses fastidieuses en termes de compétences et de responsabilités entre la Confédération et les cantons.

Entre le marteau et l'enclume

En plus des nouvelles propositions politiques, Info-Entraide Suisse prévoit d'aborder de manière ciblée d'autres points critiques et questions en suspens en 2024 : par ex. la Prévention dans le domaine des soins (PDS), qui comprend également l'entraide, les «mesures de promotion de l'autogestion» et les «soins intégrés» dont on parle beaucoup, sont essentiels pour la santé des patient.es déjà engagé.es dans le système de santé. Ces mesures constituent ainsi un pont entre les soins de santé d'une part (financés par la LAMal) et la prévention d'autre part (financée par les cantons et les fondations) en tant que pré-

vention tertiaire. Or, le fait est que les structures de la Confédération et des cantons sont diamétralement opposées. Résultat : les mesures de PDS et de «soins intégrés» se retrouvent entre le marteau et l'enclume dans les mécanismes de financement. Info-Entraide Suisse s'engage avec d'autres partenaires du secteur de la santé pour que les stratégies de financement nécessaires à cette prévention tertiaire soient également mises en place à long terme pour qu'elles soient proposées par la Confédération et les cantons et ne soient pas imposées, comme c'est le cas actuellement, à des acteurs individuels du domaine de la santé qui se sentent, de manière compréhensible, surchargés par ce grand défi. Outre les personnes concernées, les patient.es risquent d'être touché.es par cette situation au détriment de leur bien-être, ce qui n'est pas acceptable.

Compléments d'information

www.infoentraidesuisse.ch



La motionnaire Sarah Wyss, conseillère nationale PS Bâle-Ville, reste dans le coup (de l'entraide) en 2024. (Photo : Entraide Suisse)

Enquête auprès des cantons sur les soins palliatifs

La nouvelle enquête réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) montre que les soins palliatifs en Suisse n'ont cessé de s'améliorer au cours des dix dernières années. Cette enquête fournit des résultats importants dont la Confédération et les cantons se servent pour observer l'évolution des soins palliatifs en Suisse.

Les soins palliatifs visent à améliorer autant que possible la fin de vie des personnes gravement malades sans espoir de guérison. Une comparaison des offres de soins palliatifs spécialisés dans les cantons permet d'étayer cette évolution positive par des chiffres : à l'heure actuelle, 20 cantons disposent d'au moins une unité de soins palliatifs, contre 16 en 2013.

Tandis qu'en 2013, 15 cantons disposaient d'une stratégie cantonale en matière de soins palliatifs, ils sont au nombre de 23 en 2023. Pour définir le

contenu de leur stratégie, la grande majorité des cantons s'appuie sur les bases de la Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2010-2015 et de la plateforme Soins palliatifs.

Sur les 23 cantons disposant d'une stratégie, 15 mettent à disposition des ressources en personnel et des moyens financiers pour la mise en œuvre concrète ; 7 engagent uniquement des moyens financiers. Les dépenses financières annuelles varient de quelques milliers à plusieurs millions de francs.

Même si, ces dix dernières années, l'offre de soins palliatifs et les conditions réglementaires ont évolué en faveur d'une généralisation à l'échelle nationale, 19 cantons font encore état de lacunes au niveau du financement. Ces dernières concernent principalement les soins palliatifs spécialisés dans les soins de longue durée et les soins ambulatoires ainsi que la coordination. Par ailleurs, il faudra poursuivre les efforts à tous les échelons pour permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à des soins palliatifs de qualité.

Compléments d'information

Le présent rapport « Soins palliatifs : état et mise en œuvre dans les cantons » (en allemand, résumé disponible en français) dresse pour la troisième fois l'état des lieux concernant le développement et la concrétisation des prestations de soins palliatifs dans les cantons. Comme en 2018, les sections de palliative.ch ont également été interrogées en plus des cantons. Les résultats sont disponibles pour 25 cantons et toutes les sections régionales de palliative.ch.

Le rapport a été élaboré par Ecoplan sur mandat de

l'OFSP. En allemand, résumé disponible page 8 – 11 :

Rapport « Soins palliatifs : état et mise en œuvre dans les cantons » (2023, en allemand, résumé en français) (PDF, 4 MB, 01.11.2023)

En savoir plus : [À notre sujet: Actualités - palliative.ch](#)



Mise en consultation de la révision partielle de la loi sur les épidémies

L'épidémie de Covid-19 a incité toute la Suisse à s'intéresser à la loi sur les épidémies (LEp). Les évaluations montrent que la LEp a dans l'ensemble fait ses preuves. Mais une révision partielle de la loi s'impose maintenant pour que nous soyons à l'avenir encore mieux armés face aux épidémies et autres grands défis liés aux maladies transmissibles.

En date du 29 novembre 2023, le Conseil fédéral a confié au DFI le soin de mener auprès des cercles intéressés une procédure de consultation sur la proposition de révision partielle de la loi sur les épidémies. La consultation dure jusqu'au 22 mars 2024.

Compléments d'information

Procédure de consultation 2023/50: Révision partielle de la loi sur les épidémies

sociation suisse pour la prévention du tabagisme a créé en collaboration avec la Ligue pulmonaire tessinoise est consultable dans les trois langues nationales. Il a bénéficié du soutien du Fonds de prévention du tabagisme dans le cadre du programme Free.Fair.Future. [Vers le site](#)



Acteurs et plateforme

vapefree.info

Les jeunes consomment plus de cigarettes électroniques jetables - que faire ?

Les cigarettes électroniques jetables (puffs ou vapes) inondent le marché suisse et sont très prisées des jeunes en particulier. À en croire les détaillants, leurs ventes auraient bondi et la hausse aurait atteint **jusqu'à 2'200 %** (en allemand) rien qu'en 2022. Développée spécialement pour les enseignants et les parents, la nouvelle plateforme d'informations [vapefree.info](#) offre de précieux conseils sur la manière de gérer les cigarettes électroniques jetables : elle met des outils à disposition pour mieux comprendre le phénomène « vapes » et travailler ensemble pour les supprimer de l'environnement des jeunes. Ce site que l'As-

Session sur la toxicité financière du cancer au SOHC à Bâle

Au Congrès suisse d'oncologie et d'hématologie (SOHC) qui s'est tenu du 22 au 24 novembre 2023, la Ligue contre le cancer a présenté un instrument destiné à l'identification précoce des risques socio-économiques liés au cancer. La CEO Daniela de la Cruz a par ailleurs participé à une discussion sur le Plan national contre le cancer.

Lors d'une session parlementaire placée sous la houlette de Mirjam Weber, la Ligue contre le cancer s'est associée à des femmes et des hommes actifs dans la recherche et le développement pour présenter un **standard de prise en charge destiné à l'identification précoce des risques socio-économiques liés au cancer**. L'instrument de dépistage qui y est intégré aide à identifier rapidement, parmi les personnes à qui on a diagnostiqué un cancer, celles qui risquent d'avoir des problèmes d'argent et à les diriger assez tôt vers une consultation sociale.

La CEO Daniela de la Cruz a relayé le point de vue des patient-e-s auprès du groupe composé du conseiller aux États Erich Ettl (le Centre, Obwald), de Salome von Greyerz (responsable de la division Stratégies de la santé à l'OFSP), de Jakob Passweg (Oncosuisse) et de Thomas Cerny (qui présentait le point de vue de la Stratégie nationale contre le cancer) dans le cadre d'une **discussion sur « Un plan national contre le cancer pour la Suisse »** qui s'est terminée en 2020. Les participants sont arrivés à la conclusion que le nouveau Plan cancer doit mettre l'accent sur quelques objectifs clairs et mesurables.

Compléments d'information

Compléments d'information sur le standard de prise en charge: **Cancer et pauvreté : identifier à temps les conséquences financières d'un cancer**

Compléments d'information sur le plan cancer : **23.3014 Motion, Plan cancer à l'échelle nationale**

Journée des malades 2024

« Renforcer la confiance »

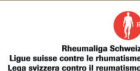
Commençons par le point le plus positif: en Suisse, les soins médicaux sont de qualité – aussi bien pour la santé physique que psychique. Malgré cela, il n'est pas toujours possible, en toutes situations, de bénéficier immédiatement des mesures et du soutien appropriés. Cela peut par exemple être le cas lorsqu'il manque des places de thérapie ou du personnel. La question du manque ou de la pénurie paraît omniprésente aujourd'hui et des signes indiquent que la situation se péjore. Or, thématiser

sans cesse ce qui ne va pas et ce qui fait défaut peut susciter des questions et des craintes chez les personnes malades, âgées ou handicapées. La Journée des malades du **3 mars 2024** se propose d'aller à l'encontre de cette tendance, sous la devise «**Renforcer la confiance**». Pour ce faire, nous avons demandé à des professionnels de la santé et à des personnes atteintes de maladies chroniques comment réussir à ne pas perdre courage face aux difficultés.

Une pièce importante du puzzle pour faire face aux situations où l'on manque de quelque chose, est à trouver dans la bonne interaction et l'engagement de tous les acteurs en faveur des personnes concernées. La Journée des malades, qui compte désormais 38 organisations, en fait d'ailleurs l'expérience année après année. Des milliers de personnes s'investissent à cette occasion et la présidente ou le président de la Confédération prononce une allocution. L'objectif de la Journée des malades consiste à sensibiliser chaque fois la population à un thème concernant la santé et la maladie. Les personnes et organisations intéressées peuvent consulter le site www.journeedesmalades.ch afin de trouver les lieux et les horaires des différentes manifestations (rubrique «Activités») ou d'annoncer leurs propres initiatives. Toutes les informations relatives à notre Action cartes postales sont aussi disponibles sur ce site Web.

« Grâce aux compétences transmises dans le cadre de COMPASS, les patientes et patients peuvent identifier les symptômes, les évaluer et agir correctement. Ils s'impliquent davantage et sont en mesure de jouer un rôle d'expertes et experts par expérience. »

Isabelle Steeb
Responsable du projet KOMPASS
Ligue suisse contre le rhumatisme



Contact pour les médias

Nicole Fivaz, responsable du secrétariat central de la Journée des malades
079 214 28 34 | Courriel: info@tagderkranken.ch

diabetes-day 2024 - L'événement dédié aux héroïnes et aux héros du quotidien atteints de diabète de type 1

Le 16 mars 2024, le diabetes-day de Suisse romande se tiendra de 10h00 à 15h00 au CHUV à Lausanne.

Le 16 mars 2024, diabetesuisse organisera pour la première fois un événement communautaire spécifiquement destiné aux personnes atteintes

diabète de type 1. Celles-ci peuvent se réjouir – directement en guise d’introduction – d’une table ronde passionnante organisée par des personnes diabétiques pour des personnes diabétiques. Les ateliers qui suivront seront l’occasion d’échanger autour des différentes problématiques auxquelles les personnes diabétiques de type 1 sont confrontées au quotidien dans la gestion de leur diabète. Les participants discuteront des systèmes en boucle fermée, des questions d’assurance et de bien d’autres sujets. Des expert:es sont également présents pour répondre à leurs questions pratiques. Ce format d’échange et d’apprentissage un peu différent est soutenu par des entreprises de renom qui offriront aux participants la possibilité de discuter sur place des derniers développements technologiques liés au diabète.



d1abetes-day
SUISSE ROMANDE

Compléments d’information

L’inscription est ouverte à tous. Le nombre de places est limité.

Maladie cœliaque et diabète de type 1

L’Italie introduit en 2024 un dépistage chez les enfants.

En septembre 2023, le Parlement italien a voté une loi imposant le dépistage de la maladie cœliaque et du diabète de type 1 chez les enfants. Cette loi oblige aussi à mettre en place un Observatoire national pour la maladie cœliaque et le diabète. Elle a été adoptée en réponse à la forte hausse du nombre de diagnostics de la maladie cœliaque, alors même que 60 % des cas ne sont pas diagnostiqués en Italie. Notre numéro spécial « Maladie cœliaque et autres maladies » du magazine Senza destiné aux membres d’IG Zöliakie met lui aussi en lumière le duo maladie cœliaque et diabète.

On estime entre 6 et 10 % la fréquence de la maladie cœliaque chez les personnes présentant un diabète de type 1. En cas de cumul de ces deux maladies auto-immunes, le diabète de type 1 se manifeste généralement avant la maladie

diabète de type 1. Celles-ci peuvent se réjouir – directement en guise d’introduction – d’une table ronde passionnante organisée par des personnes diabétiques pour des personnes diabétiques. Les ateliers qui suivront seront l’occasion d’échanger autour des différentes problématiques auxquelles les personnes diabétiques de type 1 sont confrontées au quotidien dans la gestion de leur diabète. Les participants discuteront des systèmes en boucle fermée, des questions d’assurance et de bien d’autres sujets. Des expert:es sont également présents pour répondre à leurs questions pratiques. Ce format d’échange et d’apprentissage un peu différent est soutenu par des entreprises de renom qui offriront aux participants la possibilité de discuter sur place des derniers développements technologiques liés au diabète.



Compléments d’information

Nous vous enverrons volontiers l’article (en allemand) qui comporte des interviews de deux pédiatres respectivement spécialisés en gastro-entérologie et en diabétologie et de personnes cumulant les deux maladies : courriel à medien@zoeliakie.ch

Conférence nationale sur la démence 2024 : tabous autour de la démence

Mardi 30 avril 2024 | au centre de congrès Kreuz à Berne et en live-streaming

L’âge représente le principal facteur de risque de développer la maladie Alzheimer ou une autre forme de démence. Les personnes de plus de 80 ans sont particulièrement concernées : la maladie est diagnostiquée chez 12 % des personnes de 80 à 84 ans, chez 22 % des personnes de 85 à 89 ans et chez 41 % des personnes de plus de 90 ans. Malgré la fréquence de l’affection dans ces tranches d’âge, de nombreuses personnes concernées ont encore du mal à parler ouvertement de leur maladie ou de celle de leurs proches.

L’idée de perdre ses capacités cognitives et de dépendre toujours plus de tiers suscite craintes et sentiments de honte. L’absence d’espoir de guérison contribue à alimenter la peur d’une terrible maladie, marquée par les pertes : perte des liens, de la mémoire, des repères et de l’autonomie. La

maladie devient alors parfois un tabou, les examens de contrôle sont évités, les proches minimisent la gravité de la situation et d'importantes dispositions ne sont pas prises, comme le mandat pour cause d'incapacité ou les directives anticipées.

De nombreux tabous subsistent également dans les soins et l'accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Qu'en est-il des besoins sexuels des malades ? Comment passer du rôle de partenaire à celui de soignant-e ? Que faire si les soins à prodiguer deviennent une épreuve ? De nombreuses personnes préféreraient rester dans leur environnement habituel, mais est-ce toujours la meilleure solution ? Pour changer de regard sur la maladie, la Conférence nationale sur la démence du 30 avril 2024 sera précisément consacrée à ces questions et aux avantages d'une approche ouverte, afin de contribuer à une meilleure acceptation des malades et de leurs proches au sein de la société.

Compléments d'information

[Conférence nationale sur la démence 2024](#)
[Inscription 2024](#)
info@demenz-konferenz.ch

La conseillère aux États Flavia Wasserfallen prend la présidence de l'Alliance pour la santé en Suisse

Lors de son assemblée générale du 23 novembre 2023, l'Alliance pour la santé en Suisse a élu sa nouvelle présidente en la personne de la conseillère aux États Flavia Wasserfallen. La présidente de la Geliko prend ainsi la succession de Hans Stöckli au sein de cette importante alliance dont la mission est de renforcer la prévention et la promotion de la santé en Suisse.



Thèmes de la Geliko

Podcast : Préjugés et clichés sur les rhumatismes – comment y faire face ?

Le rhumatisme a un nombre infini de visages. Tout comme les préjugés à son sujet. Chacun-e y fait face à sa manière et est confronté-e à des clichés différents. Nous abordons ce sujet avec deux personnes concernées par les rhumatismes, Mélissa Zufferey et Vanessa Dorsaz.

Podcast : Préjugés et clichés sur les rhumatismes – comment y faire face ?



Nouvelle brochure: Préservez vos articulations

Natalie Georgiadis, ergothérapeute auprès de la Ligue suisse contre le rhumatisme, connaît l'importance de mouvements qui préservent les articulations et les modèles de sollicitation adaptés aux personnes vivant avec des inflammations articulaires chroniques.

Mais comment transmettre ces connaissances sans que les personnes concernées ne se sentent dépassées ? Comment donner envie pour une modification qui protège les articulations ?

Avec Esther Bohli d'Ergothérapie Seeland Biel, elle a abordé les cinq principaux champs thématiques autour de la protection des articulations avec des recommandations concrètes, et a fait le lien avec des activités tirées du quotidien.

Compléments d'information

Actualités et conseils: [Préservez vos articulations](#)



Enquête auprès des cantons sur les soins palliatifs

Les données structurelles relatives aux soins palliatifs (certifiés) ont été collectées systématiquement pour la première fois pour l'année 2021. Pour la collecte des données pour l'année 2022, le questionnaire a été précisé. Ce faisant, la comparabilité a été maintenue dans la mesure du possible afin de permettre des comparaisons annuelles.

Cette étude porte sur les structures de soins palliatifs en Suisse en 2022. Les données structurelles de 85 institutions, soit 94 domaines de soins certifiés, ont été recueillies au moyen d'une enquête en ligne standardisée. Grâce au taux de réponse élevé de 88% pour les institutions stationnaires spécialisées, les données sont significatives et représentatives.

Les résultats montrent qu'en 2022, 393 lits de soins palliatifs spécialisés certifiés au total étaient disponibles en Suisse. Par rapport à l'année précédente, il y avait donc 5% de lits certifiés en plus. Avec une moyenne de 12 lits de soins palliatifs, les services de soins palliatifs disposaient d'un lit de plus par unité par rapport à 2021 (+9%). En moyenne, les soins palliatifs hospitaliers spécialisés ont enregistré 247 admissions de patientes et de patients (+6%), dont 65% avec un diagnostic principal oncologique selon la CIM. En moyenne, 3.566 jours de soins (+9%) ont été dispensés et 269 sorties de patientes et de patients (+11%) ont été enregistrées.

Les services de consultation en soins palliatifs internes à l'hôpital ont assuré en moyenne 515 consultations initiales et 1.945 consultations de suivi, avec de fortes différences d'un service à l'autre. Les services mobiles certifiés de soins palliatifs ont accompagné en moyenne 366 cas de patientes et de patients, ont eu 1.406 contacts téléphoniques avec des patient·e·s et ont enregistré 1.553 visites de patient·e·s pour soins et

assistance ainsi que 426 visites de patientes et de patients par des médecins.

En 2022, 26 des 35 institutions de soins de longue durée certifiées en Suisse ont exploité un total de 3.736 lits et enregistré 2.665 admissions. En moyenne, cela correspond à 144 lits et 103 admissions par institution. Par rapport à 2021, cela correspond à une diminution de 11% du nombre moyen de lits et à une augmentation de 8% du nombre moyen d'admissions.

Compléments d'information

Éditrice : palliative.ch, Kochergasse 6, 3011 Bern

Ella Benninger, Fachspezialistin Qualität, lic.phil.nat.

ella.benninger@palliative.ch

Renate Gurtner Vontobel, Geschäftsführerin, MPH

renate.gurtner@palliative.ch

En savoir plus : [Que sont les soins palliatifs?: Soins palliatifs en Suisse - palliative.ch](#)



Trouver et offrir des groupes d'entraide autogérés

Vous souhaitez permettre aux personnes concernées et à leurs proches d'accéder à un groupe d'entraide autogéré ou faire connaître une telle offre ?

Dans le moteur de recherche en ligne d'Info-Entraide Suisse, vous trouverez de nombreux groupes d'entraide autogérés et organisations d'entraide sur différents thèmes dans toute la Suisse.

Mais attention ! Pour que votre groupe apparaisse dans notre moteur de recherche, il doit être enregistré dans la base de données d'Info-Entraide Suisse. L'enregistrement des groupes d'entraide autogérés est effectué par les centres et antennes Info-Entraide cantonaux ou régionaux. En outre, le centre régional compétent pour l'entraide autogérée met volontiers à la disposition des groupes et de vous-même, en tant que spécialiste, ses vastes connaissances en matière de promotion des groupes d'entraide autogérés, ainsi qu'en matière de conseil, de formation continue et de mise en réseau.

Prenez contact avec votre centre régional com-

pétent pour l'entraide autogérée, pour que votre groupe soit enregistré dans la base de données et puisse être trouvé par les personnes concernées, ou demandez un soutien professionnel si nécessaire. Les centres et antennes Info-Entraide se feront un plaisir de vous répondre.

Compléments d'information

Groupes d'entraide autogérés, organisations d'entraide et thèmes : [Recherche](#) | [Info-Entraide Suisse](#)

Centres et antennes d'entraide : [Centres et antennes Info-Entraide Suisse](#)

www.infoentraidesuisse.ch



Kit d'animation « Prendre soin de soi »

Femmes-Tische/Hommes-Tische a élargi en 2022 en étroite collaboration avec Info-Entraide Suisse, sa palette de thèmes avec le kit d'animation « Prendre soin de soi » pour promouvoir les compétences en santé mentale des personnes issues de l'immigration.

Le kit d'animation « Prendre soin de soi » a pour

but de permettre à des groupes d'entraide accueillant des personnes issues de l'immigration de mieux connaître leurs propres ressources et de renforcer leurs compétences en santé par des jeux de rôles concrets. Il favorise l'intégration sociale et contribue à l'égalité des chances dans le domaine de la santé. Le kit d'animation est également adapté aux discussions dans des groupes autogérés ou projets/activités communautaires.

FTHT se fera un plaisir d'initier les personnes intéressées au kit d'animation ou de le présenter en ligne. Des événements communs sont également envisageables. Le kit d'animation « Prendre soin de soi » peut être commandé auprès de FTHT.

Compléments d'information

Commande du kit d'animation « Prendre soin de soi » : soit avec le [formulaire de commande interactif](#) soit sur la Site de [Femmes-Tische Suisse](#)

www.infoentraidesuisse.ch

www.femmetische.ch/fr



Affaires internes à la Geliko

Fabienne Hebeisen-Dumas élu au comité de la Geliko

Après avoir repris la direction de la Fondation aha! Centre d'Allergie Suisse en mois d'octobre, Fabienne Hebeisen-Dumas a été élu au comité de la Geliko dans le cadre de l'assemblée générale du 13 novembre 2023.

Nous félicitons Fabienne Hebeisen-Dumas pour son élection et nous réjouissons de la collaboration.

Compléments d'information

[Le comité de la Geliko](#)



La Geliko prend congé de son président Hans Stöckli

Lors de l'assemblée générale du 13 novembre 2023, les membres ont pris congé du conseiller aux États Hans Stöckli qui a bien mérité sa retraite après avoir présidé la Geliko pendant plus de dix ans.

Hans Stöckli était au clair sur le fait qu'il renoncerait aussi à toutes ses fonctions politiques, et donc à la présidence de la Geliko, en mettant fin à sa longue carrière politique. Il tenait en même temps à remettre les dossiers dont il s'était occupé en de bonnes mains et a trouvé en Flavia Wasserfallen la personne idéale pour lui succéder à la Geliko.

Dans une rétrospective du mandat de Hans Stöckli, on retiendra son engagement hors du commun et sa détermination à poursuivre ses objectifs. Son engagement infatigable, sa direction ciblée et sa capacité à jeter des ponts et à promouvoir l'intégration ont marqué la Geliko.

L'acceptation par le peuple et les cantons de l'initiative populaire « Enfants sans tabac » en février 2022 est un exemple monumental de ce qu'il a accompli. Espérons que l'ajout de la protection de notre jeunesse à l'art. 118 de la Constitution fédérale nous rappellera pendant des générations que Hans Stöckli a été le guide spirituel et la force motrice de cette initiative populaire.

Hans Stöckli est toujours resté authentique et accessible, mais aussi conscient de l'importance de son rôle et de sa responsabilité. Sa contribution à l'avancement des dossiers dans le domaine de la santé et au renforcement du réseau méritent toute notre reconnaissance. Son respect des valeurs et de l'identité de chaque organisation membre a toujours été perceptible.

Cher Hans, nous te remercions de tout cœur de ton engagement et de ton dévouement ! Ton action a laissé des traces qui resteront visibles bien au-delà de ton mandat.

Tout de bon, cher Hans!



Geliko Agenda

Évènement	Date et heure
Séance du comité 1-2024	Le mardi, 16 janvier 2024, 9h15 – 11h45
Séance du comité 2-2024	Le mardi, 19 mars 2024, 9h15 – 11h45
Assemblée des membres 1-2024	Le mardi, 14 mai 2024, 9h45 – 12h15
Séance du comité 3-2024	Le mardi, 18 juin 2024, 9h15 – 11h45
Séance du comité 4-2024	Le lundi, 19 août 2024, 9h15 – 11h45
Séance du comité 5-2024	Le mardi, 22 octobre 2024, 9h15 – 11h45
Assemblée des membres 2-2024	Le mardi, 19 novembre 2024, 9h45 – 12h15

Toutes les séances ont lieu dans le bâtiment du Parlement.

geliko

Schweizerische Gesundheitsligen-Konferenz
Conférence suisse des ligues de la santé
Conferenza svizzera delle leghe per la salute

Impressum

Publication interne de la Geliko – Conférence nationale suisse des ligues de la santé, Josefstrasse 92, Zurich.

www.geliko.ch

Rédaction : Franziska Casagrande

Destinataires : les bureaux des membres de la Geliko

Copie et diffusion souhaitées : copie d'extraits autorisée avec mention de la source.